Président Conseil Départemental 65 entretien du 02/09/2026

Le Président du Conseil Départemental 65 est favorable à ce nouvel hôpital commun Tarbes Lourdes qui par sa dimension départementale pourra également bénéficier aux usagers autres que seuls les haut-pyrénéens. Son dimensionnement permettra par ailleurs de satisfaire aux besoins de la fréquentation touristique de montagne ou de pèlerinage lourdais.
Le Président du Département estime qu'il n'est pas envisageable de laisser échapper un financement d'Etat de l'ordre de 300M€. Pour cela, les partenaires locaux (CA TLP, Région…) se doivent d'apporter leur soutien financier.

L'objectif est de disposer d'un hôpital moderne, attractif pour la communauté médicale et adapté aux normes et besoins actuels. Une offre hospitalière de dernière génération sécurise l'ensemble de l'offre médicale départementale et évitera aux patients des déplacements à Toulouse, Pau ou Bordeaux.

Le nouvel hôpital n'a pas vocation à remplacer les structures hospitalières existantes. Bien au contraire il sécurise leur pérennité et optimise le maillage territorial en offre hospitalière. Sa localisation, entre Lourdes et Tarbes conserve une distance raisonnable avec Lannemezan, Bagnères-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre, pour ne pas déséquilibrer leurs activités.

Le Département n'a certes pas de compétence directe en matière de Santé mais assurera sa part de compétence en ce qui concerne la modernisation des aménagements routiers (connexion avec la RN21, recalibrage et rectification des virages de la RD216, …). Il accompagnera également en lien avec les autres collectivités, les discussions autour du projet de « halte ferroviaire » pour renforcer la desserte de l'hôpital et l'aéroport.

Le Département continuera de faciliter l'hébergement des nouveaux médecins, internes ou soignants en réaffectant et adaptant des locaux existants, comme il l'a déjà fait à Lourdes ou à Tarbes.

Concernant l'eau, le Président du Conseil Départemental 65 n'identifie pas de difficulté particulière dans la disponibilité de la ressource en eau pour les besoins de l'hôpital.

Sur le plan énergétique, il indique que la production hydroélectrique dans le département peut largement couvrir ses besoins actuels et en devenir.

S'agissant du devenir des sites de Tarbes et de Lourdes, le Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées accompagnera les projets portés par les collectivités compétentes visant à reconfigurer ces espaces dans un environnement urbain.

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC M. FRÉDÉRIC RÉ, président de la Communauté de communes Adour-Madiran

Vic en bigorre, le 14/09/2026

M. Frédéric Ré, président de la Communauté de communes Adour Madiran, exprime une position clairement favorable à la réalisation du nouvel hôpital à Lanne. Il considère que la nécessité d'un nouvel établissement ne fait plus réellement débat et que la controverse sur sa localisation relève désormais largement de considérations politiques locales. Selon lui, les priorités doivent porter sur le projet de santé, son financement, la qualité des soins et l'attractivité du futur établissement. Il estime notamment que la rénovation de l'hôpital actuel de Tarbes ne constitue pas une alternative réaliste.

Il défend une conception territoriale et départementale de l'offre de soins, qui ne doit pas être raisonnée selon les limites communales ou intercommunales. L'enjeu essentiel est, à ses yeux, de maintenir dans les Hautes-Pyrénées une offre hospitalière suffisamment complète pour éviter que les patients soient contraints de se rendre à Toulouse, Pau ou Bayonne. Il relativise en conséquence l'allongement éventuel de certains temps d'accès à Lanne : la capacité de l'établissement à assurer une prise en charge adaptée lui paraît déterminante.

Cette position s'inscrit dans la politique conduite par son intercommunalité depuis plusieurs années : prise de compétence en matière de santé, acquisition de groupes médicaux, création d'un centre de santé et salariat de médecins. M. Ré indique que le territoire compte aujourd'hui douze médecins salariés et une vingtaine de médecins au total. Il souhaite parallèlement renforcer l'hôpital de proximité de Vic-en-Bigorre, notamment par la mutualisation de personnels et le développement de ses équipements (scanner, IRM). Le futur hôpital de Lanne et les structures de proximité doivent ainsi fonctionner de manière complémentaire.

Sur le plan politique, M. Ré regrette le manque de prises de position publiques des élus sur un projet qu'il juge structurant. Il entend inciter les élus de son territoire à contribuer au registre numérique, qu'ils soient favorables ou opposés au projet, et à assumer leur position. Il se montre en revanche réservé sur l'utilité de nouvelles réunions publiques lorsqu'elles deviennent principalement des lieux d'affrontement, et estime que la parole des professionnels de santé doit occuper une place centrale dans le débat.

Plus largement, il défend une action publique fondée sur l'anticipation, la mutualisation et la prise de responsabilité des élus. Cette approche vaut également, selon lui, pour la réorganisation scolaire, le vieillissement de la population et l'aide à domicile. Sur ce dernier point, il plaide pour une organisation davantage professionnalisée et mutualisée, notamment autour des structures sanitaires et médico-sociales existantes.

Synthèse

M. Ré considère que le débat se situe au-delà de la question « Tarbes ou Lanne » vers celle de l'organisation d'une offre de soins départementale cohérente, associant un nouvel hôpital performant à Lanne, des structures de proximité renforcées et une coopération accrue entre territoires.

Entretien du 15/09/2026 avec M. Patrick VIGNES, Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes -Pyrénées

Le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est favorable au projet d'hôpital à Lanne. Il exprime même ses inquiétudes au cas où il ne verrait pas le jour. Cela fait 25 ans que le territoire est en attente de cet hôpital : deux tentatives en 2008 et 2017 n'ont pas abouti et, pendant ce temps, aucune rénovation de fond n'a été entreprise, ni à Tarbes, ni à Lourdes. Du retard a été pris au détriment de l'offre de soins.

Aujourd'hui, alors que l'Etat a élaboré un projet à Lanne et y a fléché un financement Etat de l'ordre de 300 M€ le printemps dernier, il faut absolument saisir cette opportunité qui est vitale pour le département, pour son attractivité et le bien-être des habitants. Disposer d'une offre de soins élargie évitera aux patients de longs déplacements à Pau, Toulouse ou Bordeaux et facilitera l'accompagnement et la visite des malades.

La CATLP accompagnera ce projet dans ses domaines de compétence (assainissement, accessibilité, enseignement supérieur ...).

Entretien du 22/09/2026 avec M. Cédric ABADIA, Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Le Président de la Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros brosse l'offre de soins actuelle

sur son territoire :

- un centre médical pluridisciplinaire à Tournay avec plusieurs médecins ;
- un centre médical pluridisciplinaire à Pouyastruc où il n'y a plus de médecins depuis un an, avec pour conséquence 3000 habitants sans soins. Des démarches sont en cours pour essayer de résorber cette difficulté : rachat du cabinet du médecin par la commune, fonds de concours de la Communauté de Communes, contacts avec le GIP région Occitanie.

S'agissant de l'offre hospitalière, l'actuel hôpital de Tarbes est trop dégradé (manque d'entretien et de rénovation pendant des décennies) pour être attractif pour de nouveaux professionnels de santé. Pour sortir de cette impasse, un nouvel hôpital moderne doté d'équipements de pointe et des dernières technologies est indispensable.
Quant à sa localisation à Lanne, il n'y a pas de débat. Il est au barycentre démographique du département. Il y a eu suffisamment de discussions autour d'un projet de nouvel hôpital. Il est devenu urgent de se doter d'un outil capable d'accueillir convenablement les patients et d'attirer des soignants avec une certaine notoriété notamment dans des disciplines nouvelles qui éviteront aux patients d'aller à Pau, Bordeaux ou Toulouse.

Par ailleurs, le Président de la Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros exprime quatre interrogations/préoccupations eu égard à la conception du projet d'installation du nouvel hôpital à Lanne :

- la diminution du nombre de lits
Des éléments récents ou à venir concernant les maternités (fermeture de celle de Pau, arrêt envisagé de celle des Ormeaux à Tarbes) posent question. Dans un premier temps, ceci signifie un transfert des accouchements sur l'actuel hôpital de Tarbes avec les difficultés que l'on connaît. Cette nouvelle donne doit être prise en compte pour le nouvel hôpital qu'il faut calibrer au mieux. Y revenir plus tard coûterait plus cher.

- l'accessibilité
Il n'y a pas de sujet pour la Communauté de Communes du Val d'Arros (accès faciles par autoroute) mais d'autres parties du territoire, notamment les vallées, sont moins bien loties. Il conviendra donc de faire le nécessaire pour faciliter ces accès dans des temps compatibles avec une bonne prise en charge des patients et des urgences (amélioration des voiries, desserte ferroviaire, desserte par bus...) .

- la localisation du centre de transfusion sanguine
Aujourd'hui, le centre de transfusion sanguine est adossé à l'hôpital de Tarbes. A l'avenir, rejoint-il Lanne ? Ce qui apparaîtrait plus opérationnel.

- la prise en compte des conditions climatiques
Sachant que les conditions climatiques vont évoluer, et vu l'été que l'on vient de vivre, il faut que le site soit doté de dispositifs pour rafraîchir les locaux (conception des bâtiments, murs végétaux, climatisation...).

Président de la Communauté de Communes Neste-Barousse: entretien du 07/09/2026 avec M. Yoan RUMEAU

Le Président de la Communauté de Communes Neste-Barousse précise que son territoire comprend deux bassins de vie, l'un plutôt tourné vers les Hautes-Pyrénées et l'autre vers la Haute-Garonne. En termes de soins, cela se traduit par la sollicitation de deux offres hospitalières : d'une part Lannemezan (psychiatrie, urgences et soins quotidiens) et Tarbes, et d'autre part Saint-Gaudens et Toulouse ; la proximité géographique guidant ce choix.

Par ailleurs, sur le territoire, l'offre médicale est bien développée. Par exemple, la Maison de Santé de Loures-Barousse accueille six praticiens (médecins et IPA) qui se sont installés compte tenu, notamment, de la présence hospitalière existante. La perspective de la construction de l'hôpital moderne de Lanne les rassure

et les conforte dans leur choix d'implantation.

Tel que conçu, l'hôpital de Lanne ne remettra pas en question les deux hôpitaux de proximité de Lannemezan et de Saint-Gaudens. Il s'agit d'une offre complémentaire, notamment avec des spécialités, qui présente des enjeux positifs pour l'avenir.

Aussi, le Président de la Communauté de Communes Neste-Barousse est favorable à ce nouvel hôpital à Lanne. Il estime qu'il apportera un bénéfice certain en termes de soins pour les habitants de ce territoire, mais aussi pour l'ensemble du département.

Président de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan : entretien du 09/09/2026 avec M. Laurent LAGES

Le Président de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, également Président du Conseil de Surveillance des hôpitaux de Lannemezan, est favorable à la construction de l'hôpital Tarbes-Lourdes à Lanne. Il n'y a pas de sujet quant à son lieu de localisation (situation médiane géographique). Il attire toutefois l'attention sur le fait qu'il ne sera pas unique dans le département puisque les autres hôpitaux continueront leurs activités, dont celui de Lannemezan qui conservera son autonomie.

En fait, comme il l'a déjà exprimé lors d'une réunion publique à Lannemezan dans le cadre de la CNDP , il s'agit d'abord d'un projet médical à l'échelle du département.

Il indique que le cadre sanitaire évolue et qu'il faut s'adapter.
Par exemple, pour certains soins hospitaliers comme la cardiologie à Tarbes, les délais sont trop longs. Et parfois, les patients doivent se déplacer sur Pau, Toulouse ou Bordeaux pour des spécialités qui ne sont pas offertes dans le département. Le nouvel hôpital à Lanne sera un plus en termes de confort pour les patients (déplacements plus courts, visite des malades plus facile), surtout si une halte ferroviaire qu'il soutient voit le jour.
A intégrer également des besoins connexes : résidences logement adapté intermédiaire, structures médico-sociales intermédiaires, logement social et résidences universitaires.

Président de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac : entretien du 15/09/2026 avec M. Gérard BARTHE

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac brosse l'offre de soins actuelle pour son territoire :

- deux maisons de santé pluridisciplinaires accueillant plusieurs médecins, sachant qu'il en faudrait deux de plus à Castelnau-Magnoac ;
- un fort recours à l'hôpital de Lannemezan, notamment pour les urgences.

Pour des soins hospitaliers plus pointus, les patients se tournent vers Toulouse (Purpan ou Rangueil). S'il existe une offre plus proche avec Lanne, les conditions d'accès aux soins seront meilleures pour eux : moins de déplacements, accès facile par autoroute, possibilité de mieux visiter les malades.

Ainsi, après deux tentatives avortées qui ont fait perdre beaucoup de temps, il apparaît que ce projet d'hôpital moderne à Lanne fait consensus auprès de la plupart des élus. Il convient donc de le concrétiser d'autant plus qu'un financement Etat de l'ordre de 300 M€ lui est dédié. Il conviendra de soigner son accessibilité et de prévoir une capacité de parking dimensionnée à la fréquentation attendue : population locale, mais aussi touristes et pèlerinages à Lourdes.

Président de la Communautés de Communes Aure-Louron : entretien du 07/09/2026 à Arreau (Philippe Carrère + Myriam Salles)

Le Président de la Communautés de Communes Aure-Louron, également Maire d'Arreau, est favorable à ce nouvel hôpital à Lanne. Il estime qu'il apportera un bénéfice certain en termes de soins pour les habitants de la Communauté de Communes, mais aussi pour l'ensemble du département qui accueille de nombreux touristes quasiment toute l'année, sans oublier les pèlerinages à Lourdes.

Quant aux nombreuses réflexions portant sur ce sujet crucial de l'amélioration de l'offre de soins, elles durent depuis trop longtemps. Aujourd'hui, alors qu'un projet d'hôpital moderne à Lanne est soumis à enquête publique et qu'un financement Etat de l'ordre de 300 M€ est fléché sur ce projet, il faut arrêter de se poser des questions et avancer. Cet hôpital doit se faire.

En termes de déplacements, aller à Lanne ou à Tarbes, il y a peu de différence . En revanche, les patients apprécieront de ne pas être obligés de se déplacer à Toulouse, Pau ou Bordeaux pour certains soins.

André VERGÉ
PRÉSIDENT
Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves

Mon avis sur le sujet :

Je suis un pragmatique et je suis enclin très souvent d'analyser les dossiers sous cet angle. D'abord je dois vous informer que je ne connais pas le dossier en profondeur. Je me questionne sur les impacts environnementaux de ce nouvel équipement.

Pour autant je suis FAVORABLE à ce projet pour plusieurs raisons :

1 : Doter notre département d'un outil moderne adapté aux nouvelles pratiques médicales et faire ainsi que l'offre de soins pour tous les haut-pyrénéens monte en qualité est l'élément décisif pour cet investissement. Permettre à notre population de bénéficier d'une structure qui nous rapproche de ce que l'on retrouve dans les métropoles est une chance.

2 : Le positionnement géographique permet à une grande partie de la population du département d'avoir un accès relativement simple. Si j'ai bien compris il y aura des aménagements routiers complémentaires. Certes pour les habitants de nos vallées il faudra rajouter un peu de temps par rapport à l'hopital de Lourdes mais au final je pense que ce temps là n'est pas excessif. Ce projet pour moi apporte une sorte de centralité territoriale et représente un bon compromis géographique pour l'ensemble du territoire.

3 : Cet hôpital permet à mon sens d'attirer des professionnels et d'accroitre les activités et les spécialités proposées. Un outil moderne est à mon sens source d'émulation pour tous les professionnels, médecins tout autant que le personnel médical. Cette perspective d'une palette élargie de spécialités est une chance offerte à nous tous habitants du département. On peut espérer attirer des praticiens de grande qualité avec les équipements projetés.

4 : Même si les sujets environnementaux me questionnent (consommation foncière, besoins énergétiques, entre autres) il n'en reste pas moins que je suis convaincu qu'on ne fait pas du neuf avec de l'ancien et donc je suis persuadé qu'il vaut mieux repartir de zéro que

d'essayer de réaménager des bâtiments qui au départ ont été conçus avec d'autres critères. Il reste à voir ce que vont devenir les anciens bâtiments.

5 : Enfin sur le plan financier : l'engagement de l'Etat à accompagner fortement ce projet est un atout considérable. La gestion de tels établissements est lourde et si l'endettement est contenu , les perspectives de Moyen et Long terme sont renforcées.

Voici les éléments que je peux apporter à titre personnel et avec la connaissance que j'ai du dossier. Je rajouterai que ce dossier est travaillé depuis de nombreuses années par les élus, les services de l'Etat en concertation avec les professionnels. Cette longévité de réflèxions aboutit à ce projet. Tous les contributeurs sur toutes ces années sont des personnes réfléchies responsables à qui j'accorde ma confiance.

Nous avons évoqué le sujet en bureau communautaire (composé de 14 élus) il y a quelques jours. A la majorité notre bureau communautaire s'est exprimé favorablement à ce projet.

Je me tiens à votre disposition pour tout échange.

Entretien du 24/09/2026 avec M. Jacques BRUNE, Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre est favorable à la construction de l'hôpital moderne Tarbes-Lourdes à Lanne. Il y a bien longtemps que l'offre de soins doit être améliorée dans le département des Hautes-Pyrénées. Ce nouvel outil à la pointe des équipements et des technologies permettra le rayonnement de ce département qui accueille beaucoup de touristes en toutes saisons. Il sera également un atout pour attirer des professionnels de santé dans des spécialités qui font aujourd'hui défaut dans ce département : les patients doivent se rendre sur Toulouse pour certains soins spécifiques. Même si Toulouse envoie des chirurgiens sur Lannemezan par exemple.
Quant à son lieu de localisation à Lanne : par rapport à Tarbes, il n'y a pas de contraintes particulières pour les patients du territoire de la Haute-Bigorre (peu de différences pour rejoindre Tarbes ou Lanne).

S'agissant de l'offre en médecine générale, il n'y a pas de soucis sur le territoire. Par exemple, quatre jeunes médecins viennent d'arriver à Campan : attrait pour un choix de vie malgré la charge de travail.

Il attire toutefois l'attention sur quatre points de vigilance :

- la nécessité du maintien et du confortement d'une offre de soins, notamment les urgences, à l'hôpital de Bagnères-de-Bigorre
Sur le territoire, 22 000 lits touristiques sont occupés en hiver comme en été. Le classement du site du Pic du Midi devrait attirer encore plus de touristes. En zone de montagne, les temps de trajet sont longs et peuvent engendrer une perte de chance pour toute la population de la Haute-Bigorre, résidents et touristes. Aujourd'hui, il est difficile d'attirer les médecins urgentistes (fermeture des urgences certains jours ou à certaines heures). La perspective de la collaboration avec le nouvel hôpital de Lanne devrait changer la donne.

- le soutien à l'hôpital public Le Montaigu à Astugue (lits de soins de suite et de réadaptation SSR) qui a connu quelques difficultés il y a peu.

- la diminution du nombre de lits à Lanne
Justifiée en partie par le recours à l'ambulatoire, elle interroge car se pose le problème du retour à domicile pour une population âgée et isolée de ce territoire. Les services qui oeuvrent dans ce domaine sont en

difficultés. Voir aussi le transport à la demande.

- l'organisation des mobilités adaptées
La configuration du territoire nécessite que des liaisons particulières (navettes dédiées...) soient mises en place pour accéder à Lanne dans des temps compatibles avec une bonne réalisation des soins. Ceci pourra se faire par convention avec la Région, comme déjà réalisé sur d'autres sujets.

Entretien du 23/09/2026 avec Madame Nicole DARRIEUTORT, Maire de Bagnères-de-Bigorre

Madame la Maire de Bagnères-de-Bigorre, médecin en retraite, estime indispensable l'amélioration de l'offre hospitalière du département. Un nouvel hôpital moderne Tarbes-Lourdes à Lanne doté d'équipements de pointe et des dernières technologies y contribuera, ce qui sera attractif pour de nouveaux professionnels de santé. Il sera aussi un atout pour les patients du département en évitant des déplacements plus longs pour certains soins spécifiques (Toulouse, par exemple).

Ceci étant, elle insiste sur quatre points de vigilance :

- l'hôpital de Bagnères-de-Bigorre doit rester un établissement de proximité, notamment pour les urgences qu'il faut conforter et améliorer pour deux raisons : manque d'attractivité pour les médecins urgentistes, temps de trajet plus long en zone de montagne qui peut engendrer une perte de chance pour la population de la Haute-Bigorre.
Il permet également de gérer les pics d'afflux saisonniers, été comme hiver (22 000 lits touristiques).
Le pôle d'excellence sur la rééducation nécessite également des lits.

- le calibrage de Lanne
La diminution du nombre de lits interroge. Certes l'ambulatoire peut la justifier, mais ce n'est pas toujours applicable à certaines populations : personnes âgées ou isolées notamment. D'autant plus que l'aide à domicile est aussi en difficultés.
Par ailleurs, certaines maternités fermant, il y a un besoin en chirurgie obstétrique.

- la coopération entre hôpitaux
La création de l'hôpital de Lanne n'efface pas les autres offres hospitalières du département. Une complémentarité doit s'organiser : imagerie lourde à Lanne, comment mailler avec Lourdes, quel devenir pour la Gespe, peut-être un SMR.

- l'accessibilité à Lanne
Le nécessaire doit être fait pour faciliter l'accès à Lanne dans des temps compatibles avec une bonne prise en charge des patients et des urgences (amélioration des voiries, mobilité adaptée, navettes dédiées...). Pour ce faire, des cofinancements sont indispensables (aides mobilité de la Région par exemple).

Entretien du 24/09/2026 avec M. Jean-Christian PEDEBOY, Maire de BARBAZAN-DEBAT, et Mme Claudine RIVALETTO, Adjointe au Maire

Le maire de BARBAZAN-DEBAT est favorable à la construction de l'hôpital Tarbes-Lourdes à Lanne. Il n'y a pas de sujet quant à son lieu de localisation (situation médiane géographique). Il s'agit d'un projet médical à l'échelle du département qui est indispensable, notamment pour son attractivité.
Ayant été responsable des sujets « mobilités-transports » à la CATLP, il sait que le nécessaire peut être fait dans ce domaine pour faciliter l'accessibilité du site aux patients et au personnel soignant. Il précise qu'en 2020, il avait rencontré SNCF Réseau afin d'évoquer la possibilité d'un arrêt sur Ossun avec la perspective d'une gare multimodale. Ce projet avait été abandonné mais il croit savoir qu'une réflexion est menée sur le même thème avec une halte ferroviaire à l'entrée de la zone Pyrénia : c'est pour lui une très bonne chose.

Il indique que la localisation du futur hôpital moderne a été, dès le départ, entre Tarbes et Lourdes. En 2017, une mission a été confiée au directeur de l'hôpital de Tarbes pour finaliser ce projet. Lanne était pressenti.

Madame Rivaletto, cadre supérieur de santé en retraite qui a fait toute sa carrière à l'hôpital de Tarbes (à l'origine tenu par des religieuses), a une vue historique précieuse pour comprendre l'évolution de la réflexion pour le choix de l'implantation du futur hôpital moderne. Elle indique que, dès 1993, l'enjeu était le devenir de l'hôpital de Lourdes : il paraissait impossible de l'agrandir, mais il fallait y maintenir des urgences vu le contexte des pèlerinages et de l'activité touristique. Une implantation du futur hôpital moderne à Séméac aurait naturellement fait disparaître Lourdes. D'où le choix d'une implantation entre Tarbes et Lourdes : ce sera Lanne. A noter aussi que Lourdes dispose de 1300 lits et que pendant les pèlerinages de nombreux médecins et soignants sont présents.

Le dossier a connu des soubresauts (2003, 2017) sans qu'aucune décision concrète de construction n'aboutisse. Pendant ce temps, rien n'a été fait pour améliorer la situation de l'hôpital public de Tarbes. Lorsque Bernard Kouchner était en responsabilité ministérielle dans le domaine de la Santé, des moyens ont été déployés pour moderniser d'autres sites comme l'Ayguerote ou Les Ormeaux. Ils ont attiré des équipes soignantes performantes, notamment de jeunes médecins, qui ont quitté l'hôpital public de Tarbes.

Le Maire et Madame Rivaletto estiment que le principal enjeu est de faire revenir la patientèle, de lui redonner confiance en améliorant et modernisant l'offre de soins et les conditions d'accueil et de séjour. Un nouvel hôpital avec des équipements performants et des technologies de pointe est incontournable pour attirer des compétences et il faut le décider très vite.

Questionnée sur la diminution du nombre de lits, Madame Rivaletto indique qu'à Tarbes des lits pouvaient être vides et qu'il faut les rationaliser d'autant plus que des techniques de soins moins invasives sont mises en œuvre en ambulatoire. Quant au déplacement des soignants sur Lanne, elle estime que c'est un faux problème.

S'agissant des urgences vitales, le Maire ajoute qu'il faut régler l'organisation des pompiers qui ne peuvent pas aller d'un département à l'autre : ce qui implique un transfert de patients dans un autre véhicule de secours, préjudiciable à leur bonne prise en charge (perte de chance).

Enfin, le devenir des anciens sites de Lourdes et de Tarbes doit être pris en charge. Des besoins connexes existent : enjeu des soins des personnes âgées qui ne relèvent pas encore d'un EHPAD, résidences logement adapté intermédiaire, résidences universitaires...

Entretien du 07/09/2026 avec M.Fabrice SAYOUS, Maire de Juillan

Le Maire de Juillan est favorable au projet d'hôpital à Lanne. Il s'agit d'une opportunité à ne pas laisser passer d'autant plus qu'un financement Etat de l'ordre de 300 M€ est fléché sur ce projet. Deux occasions ont été manquées en 2008 et 2017 d'où le retard du territoire en matière d'offres de soins. Cette fois-ci, il faut que chacun prenne ses responsabilités pour que cette structure de portée départementale se concrétise. Il en va de la crédibilité des décideurs : ce territoire mérite bien que l'excellence en matière de santé bénéficie aux patients, qu'ils soient locaux, touristes ou pèlerins.

En sa qualité de Vice-Président à l'enseignement supérieur à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, il estime qu'un projet universitaire à la hauteur des enjeux doit accompagner ce nouvel établissement moderne, aussi bien en termes de formation que de capacités d'accueil notamment pour les soignants. A cet égard, des réflexions sur le devenir de l'actuel hôpital de Tarbes devraient permettre de lui donner une deuxième vie.

Entretien du 24/09/2026 avec M. Philippe BAUBAY, Maire de SEMEAC

Monsieur Philippe BAUBAY, maire de Séméac depuis 2019, est aussi fortement impliqué dans le territoire par d'autres fonctions électives qui lui ont donné l'occasion de suivre le long parcours de ce projet de nouvel hôpital commun Tarbes-Lourdes (principales étapes 2008, 2018 et 2026).

Il s'est déjà positionné sur ce projet par une contribution dans le cadre de la CNDP en 2024 : favorable à la construction d'un nouvel hôpital performant départemental mais pas à Lanne (incompréhension du choix de cette implantation), maintien d'un SMUR à Lourdes pour accueillir plus aisément les pèlerins et les usagers des stations de ski.

Avec les anciens maires d'Aureilhan (Yannick Boubée) et d'Odos (Jean-Michel Lehmann), il avait formalisé (lors d'une rencontre avec le Préfet et la Directrice de l'ARS 65, en janvier 2019) une contre-proposition visant à réutiliser des terrains déjà urbanisés (ZAC Parc de l'Adour à Séméac - Soues appartenant à la CATLP) laissés libres suite au désengagement sur un projet de centre commercial Auchan. Ce secteur, situé à 3 km du centre-ville de Tarbes et proche du maximum de population au Nord-Est de Tarbes, est un terrain plat avec beaucoup de réserve foncière (70) ha facilement accessible par autoroute et sans enjeux environnementaux. Les travaux connexes à l'hôpital seraient moins onéreux : facilité de raccordement aux réseaux, possibilité de cadencer des navettes... Un nouvel hôpital implanté à cet endroit aurait pu permettre la création d'un cluster santé (à l'image de Toulouse sur le site AZF).

Mais, dès 2018, les autorités successives (préfets) ont fait comprendre que Lanne était retenu puisque les principaux élus (parlementaires, président du Département, maires de Tarbes et de Lourdes de l'époque) étaient d'accord sur cette implantation. Et le projet a continué à avancer sur Lanne.

Le maire de Séméac ne comprend toujours pas ce choix : contradiction avec le PCAET eu égard à l'accroissement des temps de déplacements quotidiens, présence d'une zone naturelle, difficulté pour que la population âgée aille là-bas, tout à créer au niveau des réseaux, nécessité de cadencer les transports publics, circonspection sur la capacité des parkings...

Il estime avoir été mis devant le fait accompli (la population aussi) et ne pas avoir eu de réponse en toute transparence sur un comparatif (atouts, faiblesses, coûts) des différents scénarios étudiés pour arriver au choix de Lanne.

Sur Séméac, l'offre en médecine générale est bonne. Des médecins sont revenus au sein du nouveau pôle santé ouvert en 09/2025.

Entretien du 10/09/2026 avec M. Thierry LAVIT, Maire de Lourdes.

Le Maire de Lourdes, également Président du Conseil de Surveillance des hôpitaux de Tarbes et Lourdes, est très favorable à ce nouvel hôpital commun Tarbes-Lourdes, à Lanne. Cette structure de portée départementale permettra l'accroître l'offre de soins, à la fois sur le plan matériel (possibilité d'accueillir des équipements de pointe), mais aussi en termes de praticiens spécialistes (certains récemment arrivés à Lourdes compte tenu de la perspective du nouvel hôpital à Lanne).

Ce nouvel hôpital n'a pas vocation à remplacer les structures hospitalières existantes. Bien au contraire, il sécurise leur pérennité et optimise le maillage territorial en offre hospitalière. Son dimensionnement a été pensé pour les besoins des habitants du département, mais aussi pour ceux de la fréquentation touristique de montagne ou de pèlerinage lourdais. Il donnera aussi l'occasion de disposer d'urgences à la hauteur des enjeux.

Sa localisation, entre Lourdes et Tarbes, est au barycentre démographique du département et à une distance raisonnable des autres hôpitaux du département pour ne pas déséquilibrer leurs activités.

Quant aux nombreuses réflexions portant sur ce sujet crucial de l'amélioration de l'offre de soins, elles n'ont que trop duré. Deux rendez-vous ont été manqués en 2008 et en 2017 Aujourd'hui, alors qu'un projet d'hôpital moderne à Lanne est soumis à enquête publique et qu'un financement Etat de l'ordre de 300 M€ est fléché sur ce projet, il faut avancer. Cet hôpital doit se faire, il n'y a pas de plan B.

Sur la question de l'accessibilité/mobilité, éviter des déplacements à Toulouse, Bordeaux ou Pau pour certains soins sera bénéfique pour les patients. Quant aux déplacements infra-départementaux, le projet va de pair avec la modernisation des aménagements routiers (connexion avec la RN21, redimensionnement de la RD216) et une offre adaptée en transports en commun (par exemple, une bonne desserte par bus, une « halte ferroviaire » pour renforcer la desserte de l'hôpital et de l'aéroport).

Quant au devenir du site de Lourdes, l'objectif est de ne pas le laisser en déshérence mais de le reconfigurer dans un environnement urbain afin d'améliorer l'offre de parking et la circulation dans la ville

1
Avis sur le projet d'hôpital commun à Lanne

Par le Bureau Municipal d'Aureilhan

A nos titres personnels ainsi qu'à notre qualité d'élus, notre municipalité est bien évidemment pour un hôpital modernisé, au service d'une offre de soin de qualité.
Comment être contre ?
L'enquête publique ouverte sur ce projet nous invite donc à questionner l'implantation de ce projet à Lanne et non sur l'intérêt de ce projet. Nous laissons à ceux qui pratiquent l'amalgame leur souhait de lier ces deux sujets. Nous, nous ne le faisons pas.
Depuis le début (année 2108), notre surprise est totale sur ce choix tant la proposition de localisation est incongrue. Incongrue que ce soit en matière de proximité, d'aménagement du territoire et de coût de desserte, analyse étendue à l'ensemble des maitres d'ouvrage concernés, puisqu'ils sont plus nombreux que le simple Centre Hospitalier Tarbes Lourdes (CHTL).
En effet, ce projet implique d'autres maitres d'ouvrages en parties prenantes agissantes et contributrices de fait : la Commune de Lanne, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Marquisat, le Département des Hautes-Pyrénées et la Région Occitanie.
Voici précisément l'endroit où se loge notre contribution ; les conséquences connues ou délibérément choisies de la participation publique et financières des parties prenantes, participations qui doivent être intégrées en transparence au financement du projet, et donc au choix de son implantation. Nous nous positionnons également au titre de l'intérêt public de ce projet.
Le moteur de cette publication ne porte donc pas sur la dimension médicale du projet présenté, ni sur le projet lui-même, mais bien sur ce qui le conduit à la localisation à Lanne.
Bref retour historique sur lequel repose les motifs de cette contribution.
Dans un premier temps, autour de l'année 2018, il s'agissait de questionner ce choix d'implantation et la démarche-projet de construction de l'hôpital commun à Lanne, en analysant et consultant les documents disponibles. Au gré de délibérations dans différentes instances, des questions ont été soulevées ; en réponse : des non-dits (comment le site a-t-il été choisi ?), des points durs éludés (les raccordements aux réseaux, la capacité d'accueil hospitalière, la vocation du futur hôpital, l'approche unique ou commun qui faisait débat,etc.), des cas particuliers de traitement des financements en lien avec ce projet (fond de concours exceptionnel attribué à la Commune de Lanne pour la construction de la Mairie), la confrontation avec les « promoteurs » de cette implantation.

Les réponses à ces questionnements étaient évasives, imprécises, voire soulevaient une connaissance approximative du projet « mais si, il y a aura des urgences à Lourdes » : l'essentiel était (et est encore) d'être POUR, « cela n'est même plus un débat » entend-on toujours.
2
Selon nous, les élus sont obligés d'intégrer les besoins d'une population (proximité, qualité, accessibilité), voire de besoins particuliers à notre territoire (vieillissement, pouvoir d'achat, géographie, …). Les élus au service doivent répondre par des choix justifiés et équilibrés entre les conditions d'aménagement, de desserte, de cohérence, de maitrise financière et de respect de l'argent public. Dans cette perspective, il leur revient donc de rechercher les meilleurs équilibres ou compromis.
Et ce projet contredit beaucoup de nos valeurs, qu'elles soient politiques, citoyennes ou financières. Notre ressenti vis-à-vis de ce projet et de son implantation est celui d'une vision qui reste pour nous contre-nature, contre-temps et surtout, dans la période actuelle, fort dispendieuse.
En 6 points nous allons exposer nos questionnements et remarques portant donc sur la critique de la localisation à Lanne de ce projet d'Hôpital commun.
1) La place de l'Hôpital : commun Tarbes-Lourdes ou Départemental ?
A l'origine, aucun rayonnement départemental n'était précisé, mais seulement commun à Tarbes et à Lourdes, alors qu'il est désormais présenté comme de recours départemental et donc unique !
Détail ou premier point d'une analyse de la pertinence de la localisation ?
Quoiqu'il en soit, à aucune échelle la pertinence de la localisation n'est démontrée :
- Dans le cas d'une vocation commune entre Tarbes et Lourdes, la carte des isochrones d'accès à l'hôpital et celle de la densité de population auraient pu être superposées pour démontrer que l'implantation choisie éloigne l'hôpital des plus fortes concentrations de population. C'est un problème d'accessibilité à tous les usagers (patients, accompagnants et professionnels de santé). C'est également un problème de couverture à minima d'un système d'urgences des villes de Tarbes (44 000 habitants) et de Lourdes (12 000 habitants), les deux premières villes en matière de population, et plus de 90 000 habitants en considérant les communes de leurs premières couronnes, dont Lanne ne fait pas partie d'ailleurs.
- Dans le cas d'une échelle de service départemental, comment se justifie cette localisation compte tenu d'une position excentrée de tous les sites hospitaliers existants (Tarbes-Ayguerotte, Vic-en-Bigorre, Lannemezan, Bagnères-de-Bigorre). Les questions d'accessibilité interrogent d'ailleurs davantage, la situation la pire peut être considérée pour Bagnères-de-Bigorre tant l'accessibilité par le trajet le plus court est inadaptée, voire dangereuse en l'état (à moins qu'une restructuration de la voirie soit prévue et non mentionnée), imposant le recours au passage par Tarbes !
Sur cette dimension et ce rayonnement, une vocation à géométrie variable qui jamais ne résout ni ne justifie cette implantation.
Une chose est promise : la surcharge routière du périphérique tarbais et de la RN21 déjà en l'état actuel chargé (voir bloqué) à certaines heures.
3
2) La méthode du choix du site de Lanne :
Le choix de ce site se justifie par deux voies principalement :
- L'une purement géométrique puisqu'équidistant de Tarbes et de Lourdes, sans pondération par la population desservie et donc en occultant les usagers (toutes catégories confondues). Dans cet exercice, la recherche d'un barycentre aurait été un signe de considération du poids démographique de la ville préfecture et de sa population, qui représente environ 80 000 habitants. Cette méthode souvent justifiée oralement, y compris en Conseil Communautaire de la CA TLP, est bien

celle qui domine la justification vécue et longtemps affichée.
- L'autre, que présente la synthèse pédagogique du projet, précise que ce choix découle d'une analyse comparative de 8 sites. Or cette analyse multicritère de sélection n'a jamais fait l'objet de communication, ni de compte-rendu, et à aucun moment même d'argument tout simplement. Pourquoi donc ? Tout simplement car elle n'a probablement pas été conduite sur les 8 sites simultanément ; elle résulterait de deux ou trois phases d'études préliminaires s'étalant depuis 2004, puis en 2013 et enfin 2020, sans critères communs, sans notion d'égalité d'analyse. Le site du parc de l'Adour sur les communes de Soues et de Séméac (dit Séméac dans le document) a été proposé en 2020 : quelles sont les raisons majeures de sa mise à l'écart ? Intéressant à consulter si le document existe surtout sur l'analyse d'accessibilité, de desserte par les réseaux en qualité et quantité, ou de propriété foncière, pour ne citer que ce site (l'analyse du site de Tarbes La Gespe mériterait la même attention).
Ainsi, il est difficile de considérer autrement le fait que ce site ait été choisi, et que la sélection affichée des sites serait, au sein de cette consultation, un habillage de procédure, sauf à en démontrer la sincérité. Nous le répétons : cette phase pourtant déterminante n'a fait l'objet, à notre connaissance, d'aucune citation ou mention au cours de nombreux échanges.
Ce point questionne la robustesse du choix du site de Lanne, dans le cadre d'une DUP et pour un projet de service public majeur.
3) Un service public majeur sans aucun service pour les usagers et leurs visiteurs :
Quelle vision moderne (car partagée avec d'autre sites implantés « aux champs ») que ce choix de localisation ?
Pour autant est-ce suffisant et logique de négliger les services publics ou privés connexes au bon fonctionnement d'un hôpital ? Par exemple, quels sont les éléments du projet apportant des informations sur l'accessibilité et l'offre en matière de :
- Transports publics, et d'accessibilité ; le projet d'une gare multimodale à Ossun est évoqué. Considérant l'intermodalité appelée à Ossun, elle devra également trouver un écho à Tarbes autour de la gare si cette solution devait fonctionner. A quel coût, et à la charge de qui cette perspective se projette ?
4
- Services de logements temporaires, de restauration commerciale, de services, etc.: une zone d'activité accompagnera-t-elle le projet ? Il n'en est nullement question, ni même évocation ni au sein du projet, ni effectivement au sein de la collectivité compétente (la CA TLP).
Accessibilité, réseaux, services publics et privés, tout est à construire, adapter, créer, sans déséquilibrer les villes de Tarbes et de Lourdes par ailleurs engagées avec l'Etat dans des opérations « cœur de ville » afin de revitaliser leurs tissus urbains, abritant les mêmes services que ceux évoqués. Concurrence, répartition des fonctions, etc. : d'autres localisations épargnaient ces préoccupations, des dépenses, les comptes publics, et donc les contribuables.
4) Le coût du projet au cœur du choix :
A l'origine (toujours en 2018), le choix d'un hôpital commun à Lanne était justifié économiquement par un écart de « seulement » 18 millions d'euros entre la réhabilitation des deux sites de Tarbes et de Lourdes et la construction d'un Hôpital neuf. A un tel niveau d'écart, avec les risques liés à la réhabilitation, le choix de la construction neuve (alors évalué à 260 M€) l'emportait et était considéré comme plus sécurisé, ou maitrisé budgétairement.
Aujourd'hui, à la présentation du projet, le coût de la construction atteint 320 M€. De nombreuses contributions à l'enquête publique nous apprennent de plus que des projets d'aménagements seront différés (unités de soins palliatifs), émettent des

doutes quant au financement des aménagements (mobilier) à l'intérieur.
Le budget ferme et définitif de ce projet est-il désormais garanti ?
Avec l'inflation du budget de cette construction à cet endroit (terrassement, travaux connexes de réseaux à la charge du CHTL – assainissement notamment à hauteur de 4 M€), aucune remise en cause du choix et de la réévaluation de la rénovation. Ces arguments n'ont même jamais été entendus.
Dans des situations tout à fait comparables, les mêmes acteurs publics ont effectué ce questionnement et cette remise en cause (Auch par exemple).
L'analyse ne porte ici que sur le coût à la charge du maitre d'ouvrage, sans intégrer les dépenses des autres collectivités (Département, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Région, etc.), qui sont appelées et seront appelées à verser et abonder pour créer cet hôpital. Un tel renchérissement du projet, post choix du site, jamais requestionné, portera le budget total de cette implantation proche du demi-milliard d'euros (dessertes routières, réseaux à développer, compensations à intégrer, création d'une nouvelle mairie -investissement et fonctionnement- pour la commune hôte, …) sans transparence, ni même démarche comptable globale.
Le budget final de cette implantation interroge fortement dans un temps d'argent public rare et de politique publiques exigeantes.
A ce titre, soulignons l'expression fréquente des collectivités territoriales qui ne cessent de souligner leurs difficultés budgétaires (charges en augmentations et recettes figées), qui constatent la diminution de leurs marges de manœuvre budgétaires, l'absence de souplesse et de leviers d'adaptations (la fiscalité et la fixation des taux étant remplacée par des dotations compensatrices fixes), et dans le
5
même temps s'engagent « à tout prix », (« quoiqu'il en coûte ») dans un projet dispendieux ; avons-nous localement ces moyens ? N'y aurait-il aucune réalisation structurante pour ce territoire pour laquelle 200 à 250 M€ seraient nécessaires (hydraulique, énergies renouvelables, etc.) afin d'adapter notre territoire et de nous permettre une projection beaucoup plus sereine. La question mérite d'être posée, tant elle engage durablement à contribuer, … jusqu'où ?
5) En matière d'aménagement et d'urbanisme :
Des contributions abordent directement ce sujet, considérant tant les caractéristiques de la ville-centre et Préfecture (centralité de services et de moyens) que l'angle de l'urbanisme et de l'aménagement. Nous ne renchérirons pas ces arguments qui correspondent parfaitement à notre analyse.
Néanmoins comment justifier ce choix au regard du double exercice de planification en cours :
- la finalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
- l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux en élaboration (Plaine Tarbaise et Piedmont Lourdais). Ces documents stratégiques, appuyés sur un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques.
Ces démarches invitent fortement les collectivités locales à une sobriété foncière très orientée vers la densification, afin de diminuer la consommation de foncier agricole ou naturel, à questionner les impacts sur les déplacements, sur l'environnement et la préservation des espaces naturels.
Ces orientations renforcées régulièrement depuis plus de vingt ans, et récemment par la loi Climat et Résilience, sont illustrées par ce projet d'implantation en négatif, illustrant fort pédagogiquement ce qu'il ne faudrait plus faire en matière d'aménagement de l'espace.
Une question demeure et concerne le devenir des friches des deux hôpitaux désaffectés. Aucune piste n'est délivrée dans le dossier de consultation. C'est une carence, et au-delà un manque d'argumentation du choix proposé qui est entaché

d'une double responsabilité :
- Celle de générer des friches urbaines insérées dans l'urbanisation des deux villes. Le scénario tendanciel est celui-ci, sans étude de réorientation des usages, non évoquée dans les documents.
- Celle d'intégrer les coûts d'entretien et de maintenance des deux sites qui seront à la charge du propriétaire, renchérissant les aspects budgétaires évoqués précédemment (une estimation de 500 000 € à 600 000 € par an serait faite pour le site de Tarbes). Au maître d'ouvrage de communiquer en transparence sur cette charge à provisionner.

La résorption des friches existantes sur le territoire pose aujourd'hui déjà de nombreuses questions en lien avec leurs surfaces, les coûts de démolition ou de réhabilitation, ceux de reconstruction et la faible capacité du marché immobilier local à les absorber. Le sujet n'est donc pas anodin, au risque de délibérément produire deux nouvelles friches durables.

6

6) Quelle politique de santé départementale voir nationale ?

Le projet d'hôpital commun à Lanne réunit toutes les promesses afin que notre territoire dépasse les difficultés : d'attractivité pour les chirurgiens, de réponses aux maux du personnel soignant, du regain de modernité sur les pratiques d'interventions, etc., tout cela par la construction d'un bâtiment neuf !

Pouvons-nous seulement croire à cette envolée d'optimisme, intégralement décorrélée des tendances lourdes qui s'imposent au système de santé national et des impasses dans lequel il se trouve, que les bâtiments hospitaliers soient neufs, vieux ou réhabilités ?

L'état de santé de notre système de santé n'est pas bon, tant économiquement (critique du modèle de tarification à l'acte), que socialement (médecine à plusieurs vitesses, personnels en forte tension estimée récemment à 30% des effectifs en mal-être au travail), etc.

Face à ces problèmes, peut être qu'un équipement neuf palliera, contrera et redonnera une attractivité à l'hôpital départemental, mais le seul aspect bâtimentaire ne règlera pas les maux d'un système atteint de longue date. C'est une évidence.

Départementalement, et en considérant que le point 1 est éclairci, comment considérer la réalité d'un système de santé qui ne cesse de se déstructurer, de s'éloigner des besoins de la population qui, rappelons-le, a les caractéristiques de revenus modestes et vieillissante.

Les faits récents et les questions en suspens :
- La fermeture récente de l'unité de gériatrie de l'Ayguerotte (40 lits) ; seront-ils réintégrés à l'hôpital de Lanne ? Non car ils sont cités toujours à l'Ayguerotte dans le dossier.
- L'hôpital de Lanne accueillera-t-il les urgences de Bagnères de Bigorre et du Haut-Adour la nuit ?
- Tarbes et Lourdes seront définitivement dépourvus de services d'urgence ; le projet ne prévoit rien à ce sujet et centralise ce service à Lanne, augmentant le temps de transport et donc parfois les chances de survie.
- Un capacitaire de ce nouvel hôpital difficilement évaluable, très orienté ambulatoire, à rebours des caractéristiques du public, et des besoins, que l'hôpital accueillera.
- L'imagerie médicale dispersée (Pouzac, Ibos, Vic en Bigorre, Lourdes, ou Pau pour l'imagerie nucléaire et la cancérologie …) : quelle convergence des moyens vers l'hôpital actuel ou futur ?

Le constat actuel fait peser de graves menaces et inquiétudes sur le contexte de santé dans lequel cet hôpital, où qu'il soit implanté, entrera en fonctionnement.

Le délabrement visible de l'hôpital actuel traduit pour partie ces maux et pour partie la décision de construction d'un hôpital neuf, accélérée par une diminution de l'entretien

et de la maintenance. Pour autant, ce service de proximité et de seul recours pour la majorité des habitants de ce territoire, engage à une solution rapide et efficace. Pourrait-elle être également économe et raisonnable, répondant aux besoins (qualité, proximité, accessibilité) des habitants ?
7
En synthèse un projet structurant et majeur dont la décision est engagée depuis 2018, et qui se trouve en 2026 contesté et contestable.
Les 6 points détaillés traduisent, autour de ce projet :
- Une absence constante de réponses aux questions posées.
- Un coût global exorbitant et diminuant l'accessibilité et la proximité d'un outil essentiel pour les habitants.
- L'absence d'alternative (pour motifs de fonctionnalité, règlementaire ou économique) qui aurait dû jalonner les prises de décisions de l'implantation de ce nouvel outil.
- Une culture du flou et de la menace, à peine dissimulée derrière le « c'est Lanne ou rien ».
Pour les habitants et les usagers, les signaux sont audibles : ils se sont exprimés via des pétitions, des expressions lors de la consultation dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public organisée en 2024 (alors que le choix a été arrêté en 2018), révélant dès lors des divergences et une méthode de pilotage du projet déjà identifiée comme perfectible. Le nombre de contributions à l'enquête publique illustre également cette forte attente envers l'hôpital et le système de santé. Leur qualité sera appréciée et considérée par la commission d'enquête.
En conclusion, la municipalité conteste les objectifs et la méthode de ce projet, tant les conséquences du choix délibéré et unique de son implantation vont à l'encontre des intérêts du public, et ce depuis la santé jusqu'à la mobilisation de fonds.
Nous affirmons que l'implantation d'un hôpital doit répondre à un double objectif :
- D'aménagement du territoire dans un département au caractère montagnard et donc valléen.
- D'un service répondant aux besoins premiers de chacun et donc très sensible et responsabilisant.
Ainsi, sa localisation doit répondre à ce double objectif en insérant le projet dans un contexte apportant les services et favorisant la proximité et l'accessibilité pour tous. Le site de Lanne ne répond pas à ce double objectif. Ce choix est aggravé par une économie dispendieuse du projet qui s'est d'ailleurs fortement éloigné des scénarios d'analyse du départ (construction ou réhabilitation), et qui n'ont à aucun moment été requestionnés.
Si la nécessité de disposer d'un service hospitalier modernisé à l'échelle des Hautes-Pyrénées est une évidence, nous considérons que la méthode de conduite de ce projet, et en conséquence son lieu d'implantation, ne permet pas d'atteindre cet objectif. Raison pour laquelle nous émettons un avis très défavorable sur l'implantation à Lanne de ce projet.
8
Avis sur le projet d'hôpital commun à Lanne
Par le Bureau Municipal d'Aureilhan